

CONDITIONS TARIFAIRES CLIENTÈLE PRIVÉE

La Banque Palatine a pris 4 engagements, manifestant ainsi sa volonté de vous apporter une qualité de service optimale.

- **Engagement n° 1 : une relation personnalisée et directe avec votre conseiller.** Votre conseiller connaît parfaitement votre situation personnelle. Vous bénéficiez d'un accès direct par téléphone et par mail.
- **Engagement n° 2 : un binôme à votre disposition et à votre écoute.** Votre conseiller doit s'absenter ? Notre organisation à taille humaine nous permet de vous garantir un suivi continu de votre dossier.
- **Engagement n° 3 : la prise en charge de vos demandes dans les 24 heures .** Vous avez une demande ? Si la réponse complète ne peut vous être apportée *dans les 24 heures*, un engagement de délai est indiqué. Vous êtes informé de l'avancement de votre dossier.
- **Engagement n° 4 : nos experts viennent à votre rencontre pour vous apporter une réponse sur mesure.** Vous avez des besoins spécifiques. C'est pourquoi nous conjuguons nos compétences pour vous proposer des solutions personnalisées.

Vous trouverez, ci-après, les conditions tarifaires applicables à la clientèle privée à compter du 12 avril 2020. Vous pouvez également retrouver ces informations en agence et sur notre site www.palatine.fr.

Nos conseillers patrimoniaux sont, bien entendu, à votre disposition pour répondre à vos questions et vous apporter les services et conseils adaptés à votre situation.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

- Abonnement à des services de banque à distance (internet) / ePalatine Particuliers **Gratuit**
(hors coût fournisseur d'accès Internet)
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS 2 €/mois - Soit pour information 24 € par an
(hors coût opérateur téléphonique sous réserve d'un abonnement gratuit à notre service ePalatine)
- Tenue de compte 19 € par trimestre - Soit pour information 76 € par an
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou débit différé) / Carte Visa Classic 49 € par an
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) / Carte Visa Electron 35 € par an
- Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) **Gratuit**
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement **Gratuit**
Incluse dans la cotisation annuelle des cartes Visa Capitale, Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite
- Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)
 - en agence (par virement) 4,90 €
 - par Internet (par virement) **Gratuit**
- Prélèvement :
 - frais par paiement d'un prélèvement SEPA **Gratuit**
 - frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA **Gratuit**
- Commission d'intervention 8 € par opération (plafonné à 80€/mois)

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou un support durable le document d'information tarifaire prévu par l'article 1er, III de l'arrêté du 5 septembre 2018. Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D 312-I-I A du COMOFI et l'offre groupée de services la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation, sous réserve que l'établissement propose des offres groupées de services liées à un compte de paiement.

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Les comptes font l'objet d'un arrêté trimestriel.

- Ouverture / Transformation / Clôture de compte de dépôt **Gratuit**
- La **convention de compte** en vigueur est à votre disposition. Vous avez la possibilité d'en faire la demande à tout moment auprès de votre conseiller patrimonial. Vous retrouverez également l'intégralité des conditions générales de la convention sur le site internet www.palatine.fr.
- Services bancaires de base (conditions définies par l'article L312.1 du Code monétaire et financier relatif au droit du compte) **Gratuit**
- Service d'aide à la mobilité bancaire
 - Domilis (prise en charge des formalités administratives de changements de domiciliation bancaire) **Gratuit**
 - liste des opérations automatiques et récurrentes sur les 13 derniers mois (hors frais de port) **Gratuit**
- Transfert de compte dans une autre agence Palatine **Gratuit**

RELEVÉS DE COMPTE

- Relevé de compte papier (facturation trimestrielle)
 - mensuel **Gratuit**
 - décadaire 15 €
- Relevés de compte numérisés* **Gratuit**
- * Relevés disponibles sous réserve d'être abonné au service ePalatine Particuliers (voir rubrique Banque à distance)
- Relevé annuel des frais bancaires **Gratuit**
- Édition d'un extrait de compte à la demande au guichet 10,20 €

TENUE DE COMPTE

- Délivrance d'IBAN (RIB) **Gratuit**
- Frais de tenue de compte (par trimestre) 19 €
- Frais pour compte sans mouvement (par trimestre, perception après 6 mois sans mouvement et jusqu'à 12 mois) 50 €
- Frais de tenue et de gestion de compte de dépôt inactif (compte sans mouvement depuis plus de 12 mois) ⁽¹⁾ 30 €
- Changement d'adresse non signalé entraînant un retour de courrier 20 €
- Frais de manipulation d'un compte en devises 2,5 % du montant avec un minimum de 6,10 €

⁽¹⁾ Le montant des frais et commissions prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel.

SERVICES EN AGENCE

- Versement et retrait d'espèces dans les agences équipées **Gratuit** (pour les agences non équipées nous consulter)
- Frais de location de coffre-fort *Nous consulter*
 - volumes de 10 dm³ à 1 700 dm³
 - à titre d'exemple : 152 €/an pour un volume moyen de 20 dm³ à 25 dm³
- Délivrance d'attestation (par demande)
 - attestation simple 18,40 €
 - attestation complexe (attestation nécessitant des recherches importantes sur plusieurs comptes ou années) 38,80 €
- Frais de recherche de documents minimum de 20 € (pour les recherches importantes, facturation en fonction des démarches à accomplir, devis gratuit sur demande)

BANQUE À DISTANCE

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc)

INTERNET (hors coût du fournisseur d'accès à Internet)

Accédez à l'ensemble de vos services en ligne via votre espace client ePalatine Particuliers sur www.epalatine.fr

- Abonnement à l'offre de consultation et gestion des comptes **Gratuit***

APPLICATION MOBILE

- Application mobile (iPhone et Android) **Gratuit***

L'application mobile vous permet de consulter vos comptes, réaliser des virements, obtenir des informations sur nos agences,...

* Hors coûts de communication et d'abonnement, selon l'opérateur

ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES DE LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS

- Alerte compte par SMS : grâce au service d'alerte SMS vous êtes informé du solde de votre compte sur votre mobile. 2 €/mois*

* Hors coût opérateur téléphonique et sous réserve d'être équipé d'un abonnement gratuit de banque à distance ePalatine Particuliers.

SERVEUR VOCAL

- Abonnement au serveur vocal de la Banque Palatine **Gratuit**
- Coût de la communication (par minute⁽¹⁾) 0,34 €

⁽¹⁾ Coût moyen observé susceptible de variation selon l'opérateur

CARTES (cotisation annuelle)

Carte supplémentaire sur un compte joint 50 % de réduction (à partir de la seconde carte détenue sur un compte joint, applicable sur la carte avec la cotisation la moins élevée)

- Carte Visa Infinite débit différé ou débit immédiat 330 €
- Carte Visa Platinum débit différé ou débit immédiat 195 €
- Carte Visa Premier débit différé ou débit immédiat 140 €
- Carte Visa Capitale débit différé ou débit immédiat 72 €
- Carte Visa Classic débit différé ou débit immédiat 49 €
- Carte Visa Electron 35 €
- Carte de retrait Money (nationale) 30 €

OPÉRATIONS DIVERSES

- Refabrication de carte 10 €
- Réédition du code confidentiel 8 €
- Commission de dépassement de plafond 30,60 €
- Frais d'opposition (ou blocage) carte par le porteur pour perte ou vol CB **Gratuit**

RETRAITS / PAIEMENTS

- Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale **Gratuit**
- Paiement en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale **Gratuit**
- Hors France : voir chapitre « Opérations avec l'étranger »

VIREMENTS

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA EXTERNE

- Frais par virement occasionnel
 - initié en agence 4,90 €
 - initié par Internet **Gratuit**
- Frais de mise en place d'un virement permanent
 - initié en agence ou par Internet **Gratuit**
- Frais par virement permanent
 - initié en agence 1,70 €
 - initié par Internet **Gratuit**
- Frais par virement externe urgent (valeur compensée jour) 24 €

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA VERS UN AUTRE COMPTE BANQUE PALATINE

Gratuit

RÉCEPTION D'UN VIREMENT SEPA

- Virement occasionnel ou permanent **Gratuit**

VIREMENTS AVEC L'ÉTRANGER : voir chapitre « Opérations avec l'étranger »

PRÉLÈVEMENTS

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement **Gratuit**
- Frais par paiement d'un prélèvement **Gratuit**
- Révocation d'un mandat de prélèvement :
 - sur un ICS **Gratuit**
 - sur un mandat **Gratuit**
- Mise en place de Liste blanche/Liste noire **Gratuit**
- Refus global de payer tout prélèvement **Gratuit**

CHÈQUES

- Frais d'opposition sur un ou plusieurs chèques par l'émetteur 15 €
- Mise à disposition de chéquiers et de bordereaux de remises de chèques personnalisés **Gratuit**
- Remise de chèque(s) **Gratuit**
- Paiement d'un chèque **Gratuit**
- Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé pour absence de provision **Gratuit**
- Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé pour un motif autre que sans provision 20 €
- Frais d'envoi de chéquier en courrier simple **Gratuit**
- Frais d'envoi de chéquier en recommandé Frais d'affranchissement en vigueur
- Frais de conservation ou de destruction de chéquier(s) **Gratuit**
- Demande de copie de chèque année en cours + 0,60 € par copie de chèque supplémentaire inclus dans la remise 12,20 €
- Demande de copie de chèque année antérieure à l'année en cours + 0,60 € par copie de chèque supplémentaire inclus dans la remise 15,20 €
- Avis de sort sur chèque à l'encaissement (par chèque) 15,90 €
- Frais d'émission d'un chèque de banque (par chèque) 16 €

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

LA BANQUE PALATINE PROPOSE DES SERVICES À LA CARTE

Vous choisissez, selon vos besoins, les offres qui correspondent à votre profil bancaire.

OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE (OCF)

- Cotisation à l'OCF (abonnement trimestriel) 9 €
- Plafonnement global des frais d'incidents pour les clients OCF 16,50 €/mois
- Plafonnement des frais d'incidents pour les clients identifiés comme fragiles mais non détenteurs d'OCF 25 €/mois

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

- Par opération 8 €
(plafond mensuel de 80 €)
- Pour les clients titulaires du Service bancaire de base :
- par opération 4 €
(plafond mensuel de 20 €)
- Pour les clients titulaires d'une offre groupée de services OCF :
- par opération 4 €
(dans la limite d'un plafond mensuel de 16,50 €⁽¹⁾)

⁽¹⁾Inclus dans le plafonnement spécifique lié aux frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte.

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non-autorisé **Gratuit**
- Frais par saisie attribution 120 €
- Frais par saisie conservatoire 120 €
- Frais par saisie valeurs mobilières 120 €
- Frais par saisie administrative à tiers détenteur (SATD) 10 % du montant de l'acte plafonné à 83,33 €

INCIDENTS DE PAIEMENT

CARTES

- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif 40 €
- Commission de capture de carte 50 €

PRÉLÈVEMENTS

- Forfait de frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ⁽¹⁾
- prélèvement inférieur ou égal à 20 € 100 % du montant
- prélèvement supérieur à 20 € 12 €

⁽¹⁾ Les frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Ce montant forfaitaire comprend les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.

CHÈQUES

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision **Gratuit**
- Frais pour chèque présenté suite à une interdiction bancaire (interne ou externe - par chèque) 35 €
- Forfaits⁽¹⁾ de frais par chèque rejeté pour défaut de provision⁽²⁾
- chèque inférieur ou égal à 50 € 22 €
- chèque supérieur à 50 € 42 €

⁽¹⁾ Les frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle est facturée séparément. Ces forfaits comprennent les frais de dossier, les frais de chèque impayé, la lettre d'information préalable à rejet, la lettre d'injonction au titulaire et au co-titulaire, les frais d'envoi en recommandé, la déclaration BDF, la certification de non-paiement, le blocage de provision, les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction, les frais de main levée de l'interdiction bancaire.

⁽²⁾ Le rejet d'un chèque présenté au paiement à plusieurs reprises dans les 30 jours qui suivent le premier rejet constitue un incident de paiement unique.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

DÉCOUVERT ET FACILITÉ DE DÉCOUVERT

Le solde de votre compte doit être créditeur. Une souplesse de trésorerie peut, toutefois, être accordée par la Banque. À cet effet, votre agence reste à votre disposition pour étudier de façon personnalisée votre demande. Le coût total de votre découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle votre compte sera débiteur. Ce coût intégrera également les frais de dossier, le cas échéant.

Une commission mensuelle, appelée commission sur le plus fort découvert, s'ajoute au calcul des intérêts débiteurs. Son taux est de 1/10 % par mois.

FACILITÉ DE DÉCOUVERT

- Intérêts débiteurs au taux de TBBP + 4 % à 6 %
Le Taux de Base de la Banque Palatine (TBBP) est fixé à 3,74 % au 01/10/2019.
- Frais de mise en place d'une facilité de découvert **Gratuit**

DÉCOUVERT AUTORISÉ

- Intérêts débiteurs au taux de *Nous consulter*
- Frais de dossier pour mise en place de découvert autorisé 1 % du montant de l'autorisation, avec un minimum de 35 €

DÉCOUVERT NON AUTORISÉ

- Intérêts débiteurs dans la limite du taux de l'usure en vigueur, calculé et publié chaque trimestre par la Banque de France et disponible sur le site internet www.banque-france.fr ainsi que dans votre agence

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

- La Banque Palatine vous propose une large gamme de prêts personnels. *Nous consulter*
- Frais de dossier crédit à la consommation 1,20 % du montant prêté minimum de 100 €

CRÉDITS IMMOBILIERS

- La Banque Palatine vous propose une large gamme de prêts immobiliers. *Nous consulter*

FRAIS DE DOSSIER

- Prêt Épargne Logement **sans frais**
- Autres prêts 1,20 % du montant prêté minimum de 600 €

FRAIS DE GESTION

- Frais de recueil de garantie d'organisme de caution (+ frais engagés) 195 €
- Frais d'acte de nantissement ou de délégation (+ frais engagés) 255 €
- Demande de décompte de remboursement anticipé (pour les prêts mis en place avant le 1^{er} juillet 2016) 60 €
- Demande de décompte de remboursement anticipé (pour les prêts mis en place à partir du 1^{er} juillet 2016) **Gratuit**
- Avenant ou offre modificative 1,20 % du montant prêté minimum de 600 €
- Réédition d'un tableau d'amortissement 30 €
- Frais de conversion d'un prêt à taux variable en prêt à taux fixe 195 €
- Frais de mise en place de modularité des échéances 38 €

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

RÉMUNÉRATION DES COMPTES D'ÉPARGNE

Taux annuels en vigueur au 01.03.2020 susceptibles de variation.

- Livret A 0,50 %
- Plan d'Épargne Logement 1 %
- Compte d'Épargne Logement 0,25 %
- Compte Sur Livret 0,05 %
- Livret de Développement Durable et Solidaire 0,50 %
- Livret d'Épargne Populaire 1 %
- Livret Jeune 1,75 %

AUTRES SERVICES

- Ouverture / Clôture d'un compte d'Épargne **Gratuit**
- Frais de transfert d'un PEL, CEL vers un autre établissement (par transfert) 100 €
- Palatine Épargne Plus, service de gestion d'optimisation de trésorerie **Gratuit**

PLACEMENTS FINANCIERS

DROITS DE GARDE

Perçus tous les ans d'avance pour chaque compte-titres en janvier sur la base de l'évaluation au 31 décembre de l'année précédente.

- Commission proportionnelle 0,2327 %
- Minimum de facturation par compte 30,10 €
- Droit fixe par ligne pour les dépôts
- en France 5,52 €
- à l'étranger 13,05 €

TENUE DE COMPTE

- Frais de tenue et de gestion de compte titres inactif ou de PEA (compte sans mouvement depuis plus de 5 ans) *Application des droits de garde⁽¹⁾*

⁽¹⁾ Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.

OPÉRATIONS DE BOURSE

- Ordre de bourse Euronext Paris - Bruxelles - Amsterdam
Courtage et négociation inclus
- ordre exécuté en agence ou par téléphone 1,32 % du montant brut - Minimum par opération de 15,30 €
- ordre non exécuté **Gratuit**
- ordre exécuté via internet 0,34 % du montant brut - Minimum par opération de 6 €
- Ordre de bourse hors Euronext Paris - Bruxelles - Amsterdam
1,30 % du montant brut - Minimum par opération de 80 €

SOUSCRIPTIONS / RACHATS D'OPC

- OPC (droits d'entrée ou de sortie) *Nous consulter*
- Commission de règlement livraison
- en France 42 €
- à l'étranger 50 €

OPÉRATIONS SUR TITRES (EN FONCTION DU CODE ISIN)

	FRANCE	ÉTRANGER
Encaissement de coupons	Sans frais	8,40 % ad valorem minimum de 10,04 €
Remboursement	Sans frais	Sans frais
Souscription marché primaire	Sans frais	0,696 % ad valorem minimum de 40,80 € par opération
Souscription, réinvestissement, exercice	2,40 % ad valorem minimum de 12 € maximum de 120 €	4,80 % ad valorem minimum de 12 € maximum de 120 €

- Exécutée via Internet (sous réserve que l'OST soit réalisable sur ce canal) 50% de réduction par rapport aux tarifs des opérations sur titres exécutées en agence

AUTRES OPÉRATIONS SUR TITRES

- Attribution, échange, répartition (par opération) forfait de 21,60 €
- OPA/OPE, autres opérations sur titres (par opération et/ou notice d'émission) minimum de 21,60 €
- Commission de règlement livraison
- en France 42 €
- à l'étranger 50 €

MOUVEMENTS SUR TITRES - VALEURS MOBILIÈRES ET TITRES DE CRÉANCES NÉGOCIABLES

• Réception franco	sans frais
• Commission d'entrée sur titres non-côtés dont PEA	204 €
• Transfert interne de titres	Gratuit
• Transfert compte titres vers un autre établissement :	
- frais par ligne	
• titres déposés en France	15 €
• titres déposés à l'étranger	80 €
- minimum par compte titres	
• en France	80 €
• à l'étranger	150 €
• Transfert PEA vers un autre établissement :	
- commission fixe	120 €
- frais par ligne	
• titres au porteur	12 €
• titres au nominatif	72 €
• Autres opérations sur PEA	<i>Nous consulter</i>

AVIS ET ÉTATS

• Avis d'opéré titres	Gratuit
• Imprimé Fiscal Unique annuel	Gratuit
• Relevé titres mensuel (par an)	60 €
• Relevé titres trimestriel (par an)	25 €
• Relevé titres semestriel au 30/06 et 31/12	Gratuit

DIVERS

• Frais de recherche de documents	minimum de 60 €
(pour les recherches importantes, facturation en fonction des démarches à accomplir, devis sur demande)	
• Étude patrimoniale personnalisée : tarif forfaitaire	900 €
• Récupération d'impôt dans le cadre des conventions internationales	8,4 % ad valorem minimum de 40,80 €
• Autres opérations	<i>Nous consulter</i>

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

ASSURANCE MOYENS DE PAIEMENT

- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement incluse dans la cotisation annuelle des cartes Visa Capitale, Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite

CONTRATS D'ASSURANCE VIE, DE CAPITALISATION ET DE PRÉVOYANCE

- Contrats d'assurance vie et de capitalisation multi-supports *Nous consulter*
- Contrats de prévoyance *Nous consulter*

OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

CARTES

• Zone euro	
- retraits d'espèces au distributeur automatique de billets	Gratuit
- paiements	Gratuit
• Hors zone euro (opérations en devises ou en euros)	
- retraits d'espèces au distributeur automatique de billets (par retrait)	2,95 % du montant + 3,20 €
- retraits d'espèces aux guichets des banques	3,5 % du montant + 5,20 €
- paiements	2,95 % du montant

CHANGE

Commission de change* dégressive avec un minimum de 15,55 €	
• jusqu'à 100 000 €	0,50 %

• de 100 000 € à 150 000 €	0,25 %
• de 150 000 € à 600 000 €	0,125 %
• au-delà de 600 000 €	0,0625 %

* Sous réserve de disponibilité de la devise concernée

VIREMENTS ÉMIS

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA

(voir chapitre : « Moyens et opérations de paiement »)

ÉMISSION D'UN VIREMENT INTERNATIONAL

(non SEPA en euros ou en devises)

• Commission de transfert avec un minimum de 18,60 € et commission de change le cas échéant et frais éventuels de correspondant	
- jusqu'à 100 000 €	1,20 %
- de 100 000 € à 150 000 €	0,60 %
- de 150 000 € à 600 000 €	0,30 %
- au-delà de 600 000 €	0,15 %
• Frais de recherche pour ordre international non conforme	20 €

VIREMENTS REÇUS

RÉCEPTION D'UN VIREMENT SEPA

Gratuit

RÉCEPTION D'UN VIREMENT INTERNATIONAL (NON SEPA EN EUROS OU EN DEVICES)

• Commission de rapatriement avec un minimum de 18,60 € et commission de change le cas échéant	
- jusqu'à 100 000 €	1,20 %
- de 100 000 € à 150 000 €	0,60 %
- de 150 000 € à 600 000 €	0,30 %
- au-delà de 600 000 €	0,15 %

AUTRES FRAIS APPLICABLES À TOUTES CES OPÉRATIONS

• Frais de Swift	8,15 €
------------------	--------

INTERVENTIONS JURIDIQUES

• Émission caution simple (loyer)	
- frais d'acte	70 €
- commission d'engagement perçue trimestriellement	2 % par an du montant de la caution
- minimum de perception	55 €
• Autres cautions émises (fiscales...)	
- frais d'acte	125 €
- commission d'engagement perçue trimestriellement	2 % par an du montant de la caution
- minimum	105 €
• Frais d'acte de nantissement ou de délégation (+ frais engagés)	255 €
• Frais d'envoi annuel de lettres pour les cautions (par an/par caution)	70 €
• Commission de frais de mainlevée d'acte authentique ou sous seing privé	290 €
• Recueil de garanties	<i>Nous consulter</i>

SUCCESSION

• Frais de succession	
- 0,5 % des actifs successoraux à l'ouverture du dossier	
- minimum par dossier	200 €
- maximum par dossier	800 €

Les conditions indiquées sont stipulées en euros, toutes taxes comprises lorsque celles-ci sont dues. Tarif à l'unité (sauf indication contraire). À titre informatif, le taux de TVA est de 20 % au 1^{er} janvier 2020.

La Banque Palatine est à votre écoute pour répondre à vos attentes. En cas d'insatisfaction :

Votre premier interlocuteur : votre agence, votre conseiller

Votre deuxième interlocuteur : le service relation clientèle - Le Péripole - 10, avenue du Val de Fontenay 94131 Fontenay-sous-Bois Cedex

En dernier recours : Monsieur le Médiateur - CS 151 - 75422 Paris cedex 09